



Calcul intérêts de retard suite condamnation tribunal administration

Par **Melusine789**, le **28/03/2024** à **16:44**

Bonjour,

Si quelqu'un peut juste valider mon calcul svp avant d'envoyer mon courrier ??.

Le tribunal administratif a condamné mon ancien employeur (public) à me verser 6500 euros le 28 juillet 2023.

Suite à ma demande d'aide à l'exécution du jugement, je dois envoyer un courrier au comptable pour réclamer mon dû, avec les pénalités de retard.

Je ne parviens à avoir l'info exacte du tribunal qui me dit que c'est le comptable qui va calculer les pénalités.

Moi j'aimerais directement réclamer la somme.

J'ai fait le calcul suivant:

$(6500 \times 62 \times 4.22) / 36500 = 46.59$ pour les 2 mois du 28 juillet au 28 septembre

+ $(6500 \times 94 \times 9.22) / 36500 = 154.34$ du 29 septembre au 31 décembre

+ $(6500 \times 88 \times 10.07) / 36500 = 157.80$ du 1er janvier au 28 mars

J'ai appliqué les taux légaux trouvés sur internet, majorés de 5 points après 2 mois comme indiqué dans le courrier reçu.

Ce qui me fait un total de 6858.74

Pourriez vous m'indiquer si mon calcul est exact svp?

Un grand merci par avance

??

Par **Marck.ESP**, le **01/04/2024** à **21:31**

Bienvenue sur LegaVox

Nous ne pratiquons pas cet exercice, mais en saisissant votre titre sur votre moteur de recherche +simulateur, vous trouverez un outil très pratique,.